



CADRES SUPÉRIEURS – SANTÉ, ENSEIGNEMENT, SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

CNP 00013: CADRES SUPÉRIEURS - SANTÉ, ENSEIGNEMENT, SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES ET ASSOCIATIONS MUTUELLES

Contrôlent et évaluent les organisations qui offrent des services sociaux, communautaires, de santé ou d'enseignement.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

S.O.

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

S.O.

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

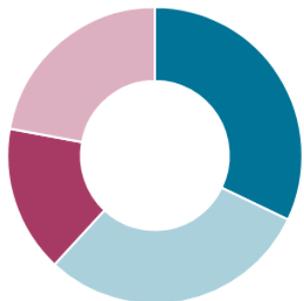
EMPLOYÉS

S.O.

SALAIRE MOYEN

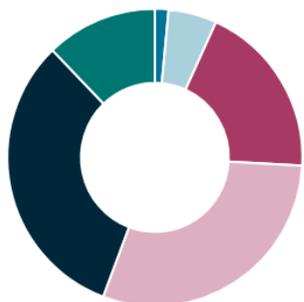
96 400 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

32,1 %	Autres services (sauf les administrations publiques)
29,8 %	Soins de santé et assistance sociale
16,0 %	Services d'enseignement
22,1 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

1,5 %	15-24
5,3 %	25-34
19,1 %	35-44
29,8 %	45-54
32,1 %	55-64
12,2 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Chef Du Service Des Finances D'établissement D'enseignement | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôleur Général/Contrôleuse Générale D'établissement De Services Sociaux | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur Administratif/Directrice Administrative D'association D'automobilistes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Directeur Administratif/Directrice Administrative D'association Professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur Administratif/Directrice Administrative D'établissement De Services De Santé | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur Administratif/Directrice Administrative D'organisation Bénévole |

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- établir les objectifs de l'organisation ou de l'établissement en formulant ou en approuvant ses politiques et ses programmes;
- autoriser et organiser l'établissement des principaux services de l'organisation et la création des postes de niveau supérieur qui s'y rattachent;
- allouer les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à la mise en oeuvre des politiques et des programmes de l'organisation, établir les contrôles administratifs et financiers, formuler et approuver les campagnes de promotion et approuver le plan d'ensemble de la gestion des ressources humaines;
- sélectionner les cadres intermédiaires, les directeurs et autre personnel de direction;
- coordonner le travail des régions, des divisions ou des services.

